

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Les premières pluies ont été enregistrées cette année entre le 9 et 10 mai dans les régions de Sédhiou (Boukiling 13.5mm, Koussy 35mm et Sédhiou ville 2mm) et Kédougou avec des pluies faibles inférieures à 3mm. De très faibles précipitations ont été notées dans les départements de Koungeul, Vélingara et Ziguinchor. Durant la journée du 16 mai de faibles pluies ont été enregistrées à Kédougou (9 mm) et Saraya (3 mm). Le 30 mai des manifestations pluvio orageuses ont été notées dans le sud Est du pays avec des pluies utiles à Salémata (33mm) et Fongolimbi (31mm) et des hauteurs négligeables à Kédougou (7mm) et Saraya (6mm).

Des événements pluvieux ont été enregistrés les 09 et 10 juin dans les régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda et Sédhiou. En effet le 9 juin, Tamba a enregistré 12 mm et des traces ont été notées à Goudiry. Quant à la journée du 10 juin elle a été plus pluvieuse. A l'Est, la quantité la plus importante est reçue à Dialakoto (17.5mm), sur l'axe Koumpentoum – Koussanar, des pluies inférieures à 5mm ont été notées dans plusieurs localités.

Les régions de Kolda et Sédhiou ont été plus arrosées avec des pluies utiles (supérieures à 20mm) à Kolda Agri (45mm), Dioulacolon (40mm), Kolda (35.9mm), Saré Bidji et Fafacourou (30mm), Tanaf (28.5mm), Simbandi Balante, Dabo et Sédhiou (21mm).

A la fin de la première décade de juin on peut dire que les conditions de démarrage de la saison sont remplies dans quelques localités de la région de Kédougou et plusieurs postes des régions de Sédhiou et Kolda.

Perspectives de la deuxième décade de Juin 2023

Cette décade s'annonce très pluvieuse sur le pays. D'ailleurs, à partir de ce 12 Juin, de la pluie faible à modérée sera enregistrée sur les localités Sud-est (Kédougou, Tambacounda et Kolda) du territoire et toucheront progressivement le Centre (Kaffrine, Kaolack, Fatick, Diourbel, Thiès, Mbour et Dakar) et l'Est (Matam et Bakel) entre le 14 Juin et le 15 Juin.

Par la suite, une diminution de la pluie sera notée sur le pays au cours du weekend (du 16 au 18 juin) avant de reprendre timidement en fin de décade surtout dans la moitié Sud du territoire.

Sommaire

- **Météo:** Installation timide de la saison dans la partie sud-est du pays
- **Agriculture:** Mise en place des intrants en cours
- **Situation pastorale:** Etat d'embonpoint des animaux dégradant
- **Suivi de la végétation:** Faible installation de la végétation
- **Situation des marchés:** Installation de la période de soudure

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2023	2022	Normale 1991-2020
Saint Louis	-	24 juil.	03 aout
Podor	-	24 juil.	04 aout
Matam	-	27 mai	08 juillet
Ranéroou	-	27 mai	08 juillet
Louga	-	24 juil.	01 aout
Linguère	-	19 juil.	20 juillet
Diourbel	-	21 juin	21 juillet
Bambey	-	20 juin	22 juillet
Thiès	-	19 juil.	29 juillet
Mbour	-	20 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	-	20 juil.	26 juillet
Fatick	-	27 mai	13 juillet
Kaolack	-	27 mai	16 juillet
Kaffrine	-	27 mai	11 juillet
Koungheul	-	08 juin	12 juillet
Nioro du Rip	-	27 mai	09 juillet
Tambacounda	-	27 mai	29 juin
Goudiry	-	27 mai	03 juillet
Bakel	-	27 mai	10 juillet
Kédougou	-	08 juin	07 juin
Kolda	10 juin	26 mai	21 juin
Vélingara	-	08 juin	30 juin
Ziguinchor	-	27 mai	25 juin
Cap Skirring	-	22 juin	28 juin

Situation agricole

Le démarrage des préparatifs de la campagne agricole 2023-2024 est effectif dans toutes les régions depuis mi-avril avec la mise en place des Comités de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de mise en place et de Cession des Intrants agricoles et Matériels agricoles.

A la première décade du mois de juin, les activités agricoles restent dominées dans l'ensemble par les travaux pré-hivernage de défrichage, de nettoyage et de brûlis des champs, le décortiquage des coques d'arachide, l'égrenage des épis de maïs, la poursuite des mises en place et des cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole. La généralisation des semis à sec du Mil.

I - MISE EN PLACE DES INTRANTS

Pour rappel, la distribution des intrants se fait au niveau des commissions locales de distribution. Ces cadres regroupent toutes les sensibilités au niveau local (groupement de jeunes, groupement de femmes, organisation de producteurs, société civile, syndicat etc.).

1.1 Semences

Dans le but de faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles et de créer les conditions d'une bonne productivité agricole, l'Etat a décidé, pour cette campagne agricole 2023/2024, de poursuivre la politique de subvention des intrants agricoles pour la Campagne agricole. A cet effet, le Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement rural et de la Souveraineté alimentaire a pris **les lettres circulaire N° 00959/MAERSA/DA du 03 mai 2023** fixant la composition et les missions des commissions de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de mise en place et de cession des intrants agricoles pour la campagne 2023/2024 et **00958/MAERSA/DA DU 03 mai 2023** fixant les prix de cession des semences et **001056/MAERSA/DA DU 19 mai 2023** fixant les prix engrais et fertilisants subventionnés.

- Semences d'arachide

L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **soixante-quinze mille huit cent (75 800) tonnes** dont **vingt mille (20 000) tonnes** de semences écrémées et **cinquante-cinq mille huit cent (55 800) tonnes** de semences certifiées.

Compte tenu, des prévisions météorologique les régions de l'Est, du Sud et Sud-est sont privilégiées : **Kédougou** a reçu **100 %** de ses semences d'arachide à la date du 08 juin 2023, **Tambacounda** **53,8 %** de mises en place, **Kolda** **70,8 %** de mise en place, avec un taux de cession de **26,9 %** et **Ziguinchor** **61,3 %** pour le département de Bignona.

Sédhiou a enregistré un taux de mise en place de **37,5 %**.

Kaffrine a enregistré un taux de mise en place de **33,10 %** et un taux de cession de **19 %** à la date du 09 juin 2023.

A Kaolack, le taux de mise en place est de **65,8 %** avec un taux de

cession de **36,3 %**.

A Fatick, le taux de mises en place est de **33,2 %**.

Thiès, taux de mise en place **20 %**.

1.1.2- Semences d'espèces diverses

Les notifications et les plannings sont envoyées aux fournisseurs. Les mises en place vont incessamment démarrer.

Les objectifs pour les espèces diverses pour la campagne agricole 2023/2024 tourneront autour de :

4 500 tonnes de semences certifiées et 680 tonnes de semences hybrides de maïs ;

1 200 tonnes de semences de sorgho ;

2 000 tonnes de semences certifiées de niébé ;

6 000 tonnes de niébé ordinaire ;

7 00 tonnes de semences de sésame ;

75 tonnes de fonio ;

30 tonnes de semences de Pastèque.

Semences de Nouvelles Innovantes

Les objectifs des semences de nouvelles cultures innovantes sont de :

40 tonnes de semences de tournesol ;

65 000 unités de plants de palmier ;

150 tonnes de semences de blé.

1.2 – Engrais

Dans le cadre de l'exécution de la campagne agricole 2023/2024, les quantités d'engrais prévues pour la subvention sont de **180 000 tonnes** d'engrais minéral dont **105 000 tonnes** d'engrais NPK et **75 000 tonnes** d'urée.

30 000 tonnes de phosphate, **9 000 tonnes** d'engrais organique solide, **105 338 litres d'engrais foliaire**, amendement organique solide **3 000 tonnes** et biostimulant solide **3 000 tonnes**.

Les notifications sont envoyées aux fournisseurs des engrais et fertilisants. Les mises en place vont démarrer incessamment surtout pour les régions du Sud et Sud-est.

DYNAMIQUE DES SEMIS

II - CONCLUSION

La campagne agricole 2023/2024 a démarré avec la mise en place effective des intrants et les opérations s'effectuent sous l'égide des Commissions locales de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de Mise en place et de Cession des Intrants.

Situation pastorale

La Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages

Dans le haut Diéri, on note la présence de transhumants en provenance des départements de Dagana et Linguère. Le pâturage y est plus ou moins abondant. Par contre, dans le bas et moyen diéri, il est presque inexistant.

Dans le Walo, avec l'abondance de la crue de cette année, les cultures de décrue sont pratiquées dans de vastes espaces avec une bonne prédisposition de pâturage post récolte. La paille de riz issue de la récolte de la saison hivernale est fortement convoitée par les animaux dans cette zone. Au même moment, les pâturages de décrue sont quasiment épuisés au même titre que les stocks de la paille de riz issue de la récolte de la saison hivernale. Bon nombre de transhumants sénégalais en République islamique de Mauritanie sont de retour.

Cependant, dans les départements de Kanel, Matam et Ranérou, malgré les nombreux foyers de feux de brousse enregistrés, la biomasse continue de nourrir le cheptel

Les prix de l'aliment continuent de renchérir du fait de la forte demande conjuguée à la rareté et à la pauvreté en pâturage.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des forages et puits pastoraux sauf dans le Walo au niveau du fleuve Sénégal et de ses défluentes.

Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux se dégrade de plus en plus.

Mouvement du bétail

Les transhumants venant des départements de Dagana, Louga et Linguère sont toujours présents dans le département de Podor, Ranérou et Matam. Ainsi, les mouvements commerciaux internes sont marqués par des sorties d'animaux (bovins, ovins, caprins) de la région de Matam en direction des grands centres urbains comme Dakar, Touba, Saint-Louis, Mbour. 15 434 moutons ont quitté la région de Matam pour approvisionner les marchés de l'intérieur du pays depuis le début du mois.

Des transhumants sont toujours présents dans les zones d'accueil

(la région d Kaffrine et Tambacounda) en provenance surtout des régions de Fatick, Diourbel et la région de Louga.

Situation zoo-sanitaire

Durant la première décade du mois de juin 2023, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, onze (11) Chefs des Services régionaux de l'Elevage et des Productions animales de Saint-Louis, Kolda, Kaolack, Louga, Fatick, Sédhiou, Kaffrine, Kédougou, Tambacounda, Diourbel et Thiès ont rapporté des suspicions de botulisme chez les espèces asine, bovine, équine et ovine, carcinome papillomateux conjonctival; charbon symptomatique, clavelée, dermatose nodulaire contagieuse bovine, distomatose chez les espèces bovine et ovine, ecthyma contagieux, fièvre aphteuse, fièvre de la vallée du Rift, gale, gourme équine, maladie de Gumboro, maladie de Newcastle, pasteurellose chez les espèces bovine, ovine et caprine, peste des petits ruminants, peste équine, tétanos et trypanosomose.

Au total, quatre-vingt-huit (88) foyers de suspicions de maladies ont été rapportés.

Les trois (03) maladies dominantes sont :

- la pasteurellose chez les espèces bovine, ovine et caprine pour 19 foyers ;
- le botulisme chez les espèces asine, bovine, équine et ovine pour 12 foyers ;
- la peste des petits ruminants pour 11 foyers.

Les mesures prises pour lutter contre ces maladies sont :

- L'antibiothérapie ;
- Le déparasitage ;
- La vitaminothérapie ;
- L'administration d'anti-inflammatoires ;
- La vaccination péri focale ;
- Le traitement symptomatique ;
- L'isolement des animaux ;
- Le respect des mesures de biosécurité.

Il est à signaler que pour la confirmation ou l'infirmité des suspicions, des prélèvements ont été acheminés au Laboratoire National de l'Elevage et de Recherches Vétérinaires (LNERV).

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la première décade du mois juin 2023, l'installation de la végétation est timide sur la majeure partie du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont faibles (Figures 1a, 1b et 1c). Ces valeurs sont légèrement inférieures à celles de l'année 2022 à la même période (Figures 1d, 1e et 1f), notamment dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kédougou malgré les événements pluvieux observés dans ces zones.

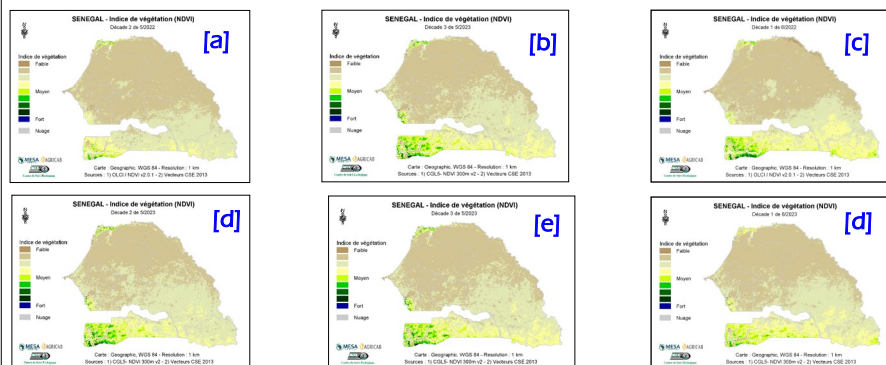


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième, (b) la troisième décade du mois de mai et (c) la première décade du mois de juin 2023 en comparaison avec les valeurs de l'année 2022 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Cette situation est liée à la phase transitoire caractérisée par l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente, à l'installation de la soudure et à l'occupation des paysans dans les travaux champêtres portant sur les préparatifs de la campagne agricole 2023/2024. Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement de riz importé et de légumes locaux de grande consommation : oignon, pomme de terre. Les marchés à bétail ont été plus dynamiques au courant de cette décade, sous l'impulsion d'une offre et d'une demande en animaux (surtout en ovin) plus importante qu'au décade précédent avec des prix toujours élevés.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : 415F CFA/kg (mil souna), 430 F CFA/kg (sorgho), 352 F CFA/kg (maïs). La comparaison annuelle indique des hausses : mil (+26%), sorgho (+17%) et pour le maïs (+7%). Les variations quinquennales sont plus importantes avec des hausses de : mil (+ 58%), sorgho (+50%) et maïs (+54%). Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à 408 F CFA/kg est en hausse de 18% et 34%, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : 355 F CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), 525 F CFA/kg (riz brisé importé parfumé), 352 F CFA/kg (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+6%), pour le riz parfumé (+13%) et une baisse pour

le maïs (- 2%). Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé (+16%), riz parfumé (+21%) et maïs (+41%).

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : 1035 F CFA (niébé), 557 F CFA (arachide coque), 1053 F CFA (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des hausses de 34% (arachide coque), 26% (arachide décortiquée) et une baisse de 6% (niébé). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de +74% (arachide coque), +70% (arachide décortiquée) et de +48% (niébé).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : «275 000 – 500 000 » F CFA/tête pour les bovins, « 77 500 – 157 500 » F CFA/tête pour les ovins, « 37 500 – 45 000 » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : 368 350 F CFA, 110 125 F CFA, 40 135 F CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles en hausse de (+5%) chez les bovins, (+3%) les ovins et (+14) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique aussi d'importantes variations de hausse pour les bovins (+44%), ovins (+29%) et chez les caprins (+32%).

III – Perspectives La deuxième décade du mois de juin 2023 serait caractérisée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs, l'installation de l'hivernage et les préparatifs de la campagne agricole. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont amorcer leurs hausses saisonnières.

Recommandations

- *Se prémunir des informations météorologiques pour apprécier les dates de semis optimales*
- *Informers les éleveurs sur l'installation progressive de la saison des pluies pour qu'ils puissent organiser les mouvements de transhumance du bétail*
- *Procéder à la mise en place des intrants au plus tôt pour éviter les retards surtout dans les zones centre et nord*
- *Communiquer en langage plus compréhensible sur la précocité de l'installation de l'hivernage et sur les informations climatiques en général*
- *Dispositions sanitaires à prendre pour les lutter contre les éventuels attaques des nuisibles*

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...